

PROTOCOLE DE PREVENTION DES RISQUES DOMESTIQUES

ELABORATION D'UN PLAN DE PREVENTION
CONTRE LES ACCIDENTS DOMESTIQUES

DUPAS Etienne
LE GONIDEC Tristan
LEBOEUF Thibaud

Année 2012/2013

Remerciements :

Avant de commencer à exposer notre projet, nous tenons à remercier particulièrement Mr.MARICOURT pour ses précieux conseils, qui nous ont permis non seulement d'orienter nos recherches, mais également de trouver une solution adéquat à notre sujet, afin de rendre un travail de qualité.

Sommaire

A)	ORIGINE DU PROJET	4
1)	Historique	4
2)	Différents risques et parades existantes	6
3)	La France et son contexte à part, propice aux accidents de la vie courante	11
B)	CONTENU DU PROJET	13
C)	MODALITE D'APPLICATION	15
1)	Choix du niveau du protocole.....	15
2)	Rédaction du protocole.....	16
3)	Prévision des progrès obtenus et améliorations possibles	47
D)	BUDGET PREVISIONNEL	48
E)	OBJECTIONS ATTENDUES.....	49

A) ORIGINE DU PROJET

1) Historique



Le 14 août 1945 signe la fin de la seconde Guerre mondiale, suite à la capitulation de l'empire japonais, induite par les largages des bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki: on constate de manière générale que les différentes puissances en opposition se sont neutralisées, tant sur le plan militaire que sur le plan économique ; émergent cependant deux superpuissances, seuls réels vainqueurs de la guerre, mais néanmoins

opposées dans leurs modèles idéologiques : soit les Etats-Unis et l'URSS. Chacun tente alors, dans une course effrénée, à rallier à sa cause une Europe exsangue. En effet, de l'Atlantique à l'Oural, le principal théâtre des combats et des souffrances cherche à se reconstruire dans l'urgence afin de répondre aux besoins des populations... Les restrictions alimentaires sont donc de rigueur, en attendant des jours meilleurs...

La France ne déroge pas à la règle : « En 46, en France c'est simple, il n'y avait rien [...] Et qui n'a pas connu la France de cette époque ignore ce qu'est l'appétit de biens de consommation, des bas en nylon aux réfrigérateurs en passant par les disques et les automobiles, pour lesquelles il fallait des licences d'achat, et que l'on attendait un an... » dixit Françoise Giroud, journaliste, écrivaine et femme politique française.



En 1947, les Etats-Unis, en pleine santé économique, apporte leur soutien à l'Europe pour le redressement via le célèbre plan Marshall. La consommation des ménages devient alors le moteur de l'économie, ce qui s'inscrit dans la lignée de la théorie keynésienne ; l'Etat s'affirme comme un « Etat-providence », institution qui suit une politique visant au confort de ses citoyens.

La production de produits manufacturés augmentant, le plein emploi est créé dans les grands environnements urbains. De ce fait, on constate que l'organisation des ménages français s'adapte à ce nouveau rythme de vie : on assiste à un exode rural massif, ce qui refonde la base du foyer familial, petit à petit.. La femme, autrefois au foyer, à garder les enfants, prend sa place sur le marché du travail tandis que les grands parents, autrefois intégrés à proximité du foyer de leurs enfants, sont forcés de (re)devenir indépendants que cela leur plaise ou non.

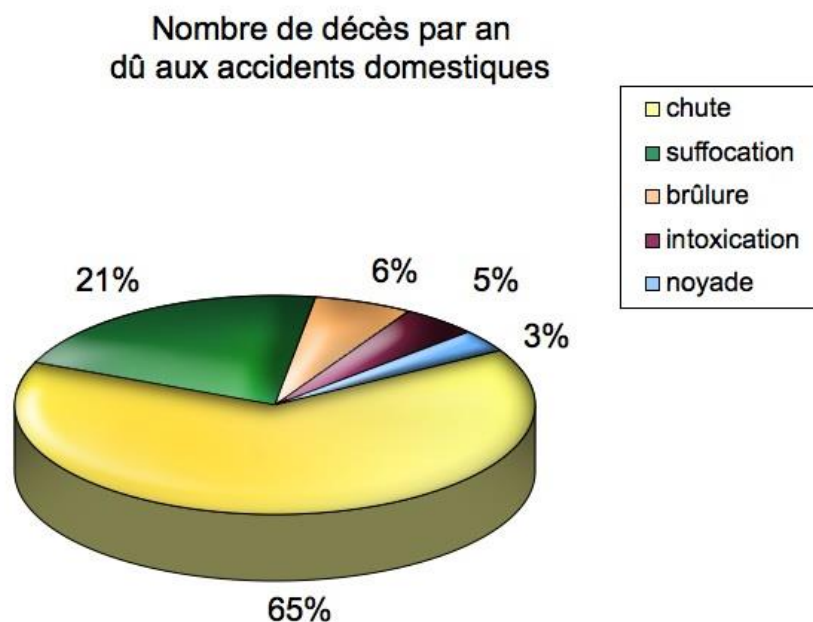


« Il est hélas devenu évident aujourd'hui que notre technologie a dépassé notre humanité. » Albert Einstein

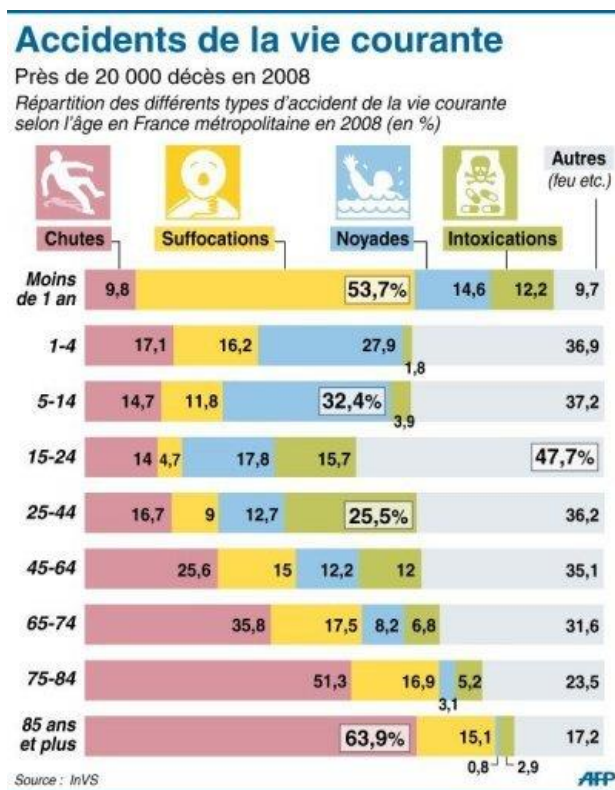
Cette fragilisation des liens familiaux, couplée à l'étoffement des gammes de produits ménagers plus techniques (et donc le plus souvent plus risqués que jamais), contribuent à l'apparition d'accidents domestiques. Ces derniers, avec le temps, sont devenus de plus en plus fréquents, sans que la société en prenne garde, au point d'en être la première cause de mortalité en France de nos jours. Les études sur ce type d'accident n'ayant commencé qu'il y a une vingtaine d'années, la recherche de solutions préventives simples et efficaces est plus que jamais d'actualité.

2) Différents risques et parades existantes

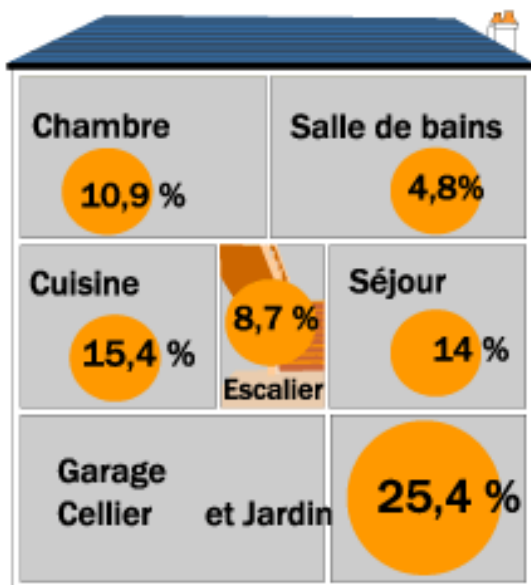
Les causes des accidents domestiques sont nombreuses,



et varient en proportion en fonction de la tranche d'âge considérée.



Les accidents domestiques sont répartis dans les différentes pièces de la maison selon les pourcentages suivants :



On notera la différence entre les accidents de la vie courante et les accidents domestiques. Ces derniers sont seulement ceux survenant à la maison ou dans ses abords comme le jardin ou la cour. Les accidents de la vie courante, eux, comprennent les accidents domestiques, les accidents scolaires, les accidents de sport ou de vacances ainsi que les accidents survenant à l'extérieur comme dans un magasin ou sur le trottoir.

Dans cette partie, nous exposerons donc les différentes causes provoquant des accidents domestiques.

La Chute :

Les risques

Le principal accident de la vie courante est la chute, notamment pour les jeunes enfants et les personnes âgées dont l'équilibre est précaire par rapport à d'autres tranches d'âges, mais également chez les adolescents qui sont plus sujets à prendre des risques inutiles lors d'actions telles que descendre les escaliers. De plus, du fait de leur curiosité, les enfants sont souvent amenés à escalader des étagères, des tables... D'autres objets tels que les tapis ou des objets bas, sont également la cause de certaines chutes. La défenestration due aux fenêtres non sécurisées est également l'une des causes.

Prévention existante

Nombres de ces accidents ayant lieu dans les escaliers, spécialement dans le cas des jeunes enfants, le principal moyen de prévention est la « porte d'escalier », une barrière située au sommet (mais on peut également en trouver en bas) des escaliers afin d'empêcher d'emprunter les escaliers trop rapidement ou bien d'y tomber par manque d'attention. Un autre projet est de réduire la hauteur des marches d'escalier dans les logements neufs.

Le reste du travail, pour un jeune enfant, va aux parents qui doivent constamment le surveiller, éloigner tout objet pouvant être escaladé des balcons et fenêtres, couvrir les coins

(cheminée...) pouvant être dangereux en cas de chute, retirer les tapis, éviter que le sol soit mouillé, placer un film résistant sur tout objet en verre sur lequel l'enfant pourrait tomber...

Pour les personnes âgées, un système de chaise permettant de monter et descendre les escaliers sans se fatiguer ni prendre de risques a déjà été développé. De plus, l'installation de poignées aux murs de la salle de bain d'une personne âgée pourrait lui permettre de se tenir et de ne pas glisser sur le sol humide. Afin d'éviter les chutes dues aux défenestrations, le moyen de prévention le plus efficace est la pose de barreaux de fenêtres.



Feu, brûlures et électrocution :

Les risques

La principale cause de feu dans les foyers est la cigarette ainsi que le briquet. Les incendies mortels commencent et se propagent le plus souvent dans les meubles rembourrés et remplis de mousse de polyuréthane. Cela est permis du fait du manque de prévention dans ce domaine dans certains pays d'Europe, dont la France. De plus, le risque de décès par le feu est jusqu'à 16 fois plus élevé pour les enfants de familles à faible revenu.

Pour ce qui est des brûlures, les jeunes enfants sont de loin les plus touchés. Cela est dû au fait que leur peau est plus sensible que celle d'un adulte. Les causes sont souvent dues à un oubli ou à un manque d'attention comme une tasse de thé laissée sur la table, l'oubli d'éteindre les plaques de cuisson, four laissé ouvert, cheminée peu sécurisée et enfant sans surveillance principalement.

Pour ce qui est de l'électrification, les risques sont présents dans toute la maison mais ils sont plus grands dans la salle de bain du fait de la proximité d'appareils électriques avec l'eau. Les prises non sécurisées sont la principale cause d'électrocution et peuvent provoquer des brûlures.

Prévention existante

Afin d'éviter les feux, la première chose à faire est d'éviter de fumer à l'intérieur et de ne pas laisser les briquets à la portée des enfants. Et de préférence prendre des briquets avec une sécurité. Il faut également s'équiper d'un détecteur de fumée afin d'être prévenu avant que le feu ne devienne incontrôlable. L'utilisation de meubles et matériaux résistants au feu permet

également de limiter voir de stopper la propagation de celui-ci et, dans le pire des cas, permet de donner plus de temps pour évacuer la maison.

Pour ce qui est des brûlures et de l'électrocution, les cache-prises sont un moyen répandu de protéger l'enfant. D'autres réflexes sont à prendre par les parents dont : utilisation en priorité des plaques de cuisson à l'arrière de la cuisinière, ne pas laisser traîner les fils électriques, éviter les nappes sur les tables, surtout si des objets dangereux (casserole d'eau bouillante...) sont posées dessus. Régler le chauffe-eau à une température maximum (50° environ), et si celui-ci ne le permet pas, il est possible d'installer un mitigeur thermostatique.



Intoxication :

Les risques

Les causes des intoxications sont nombreuses et présentes dans toute la maison et le jardin. Il y a deux catégories principales : les intoxications alimentaires auxquelles les jeunes adultes sont les plus sujets et les intoxications liées aux produits chimiques auxquelles les enfants sont les plus vulnérables. Il y a souvent dans la maison une pharmacie contenant de nombreux médicaments dangereux pour les enfants. Liste des produits toxiques par pièce :

- dans la salle de bain on peut trouver des produits tels que des parfums, des rince-bouches, des sprays ainsi que des produits ménagers comme les solvants, produits lessives...
- dans le garage il peut y avoir du pétrole, de la peinture, de la colle et d'autres fluides ingérables dangereux.
- dans la salle de lavage on trouve de l'eau de javel, des détergents, des assouplissants...
- dans le jardin on peut trouver des engrais, des pesticides mais aussi des plantes et des baies toxiques.

Un autre risque est la mort par inhalation d'un gaz inodore tel que le monoxyde de carbone.

Prévention existante

Une fois encore, le principal moyen de prévention concernant les jeunes enfants est la surveillance et ne pas être négligeant en laissant trainer des produits dangereux à leur portée, connaître les gestes de premier secours ainsi que le numéro du centre antipoison le plus

proche. Pour ce qui est des intoxications alimentaires, seule la vigilance des consommateurs quant aux produits qu'ils consomment fait office de méthode de prévention.

De plus, pour ce qui est du problème de fuite de gaz inodore, des détecteurs de monoxyde de carbone équipés d'alarmes existent mais sont relativement peu utilisés.



Noyade :

Les risques

La noyade est la seconde cause de mort accidentelle en Europe pour les enfants. Les risques concernent en majorité les jeunes enfants de un à quatre ans qui peuvent, en jouant trop près du bord de la piscine, tomber dedans et se noyer sans que les parents n'entendent quoi que ce soit, d'autant que cela se fait très rapidement. Des objets tels que les « couvertures de piscines » peuvent être dangereux pour les enfants qui pourraient essayer de marcher dessus.

Les risques

Une chose est de ne jamais laisser son enfant sans surveillance car il peut se noyer dans trente centimètres d'eau. Pour ce qui est des piscines, il est possible d'installer des barrières suffisamment hautes tout autour afin d'empêcher l'enfant d'y accéder. L'utilisation de gilets de sauvetage et de flotteurs est fortement conseillée. De plus, il est important d'apprendre rapidement à un enfant à nager et à rester la tête au-dessus de l'eau.

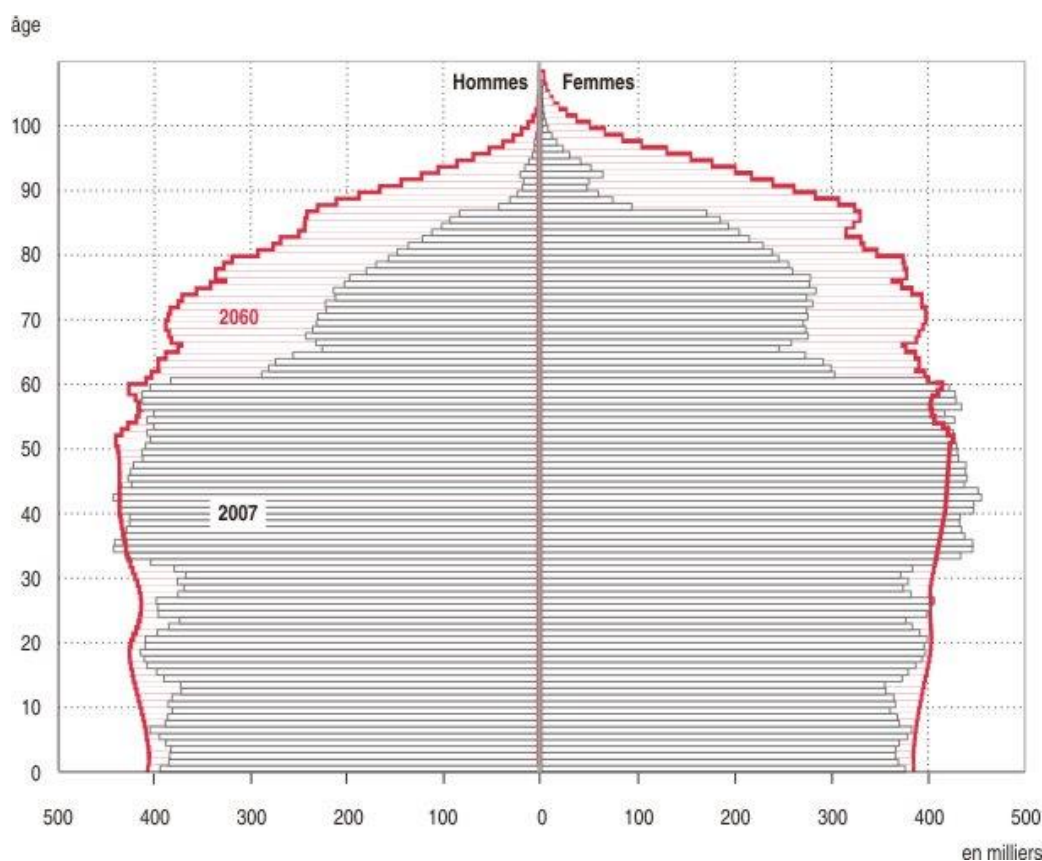


3) La France et son contexte à part, propice aux accidents de la vie courante

La France a une organisation familiale et une façon de vivre qui se prête aux accidents domestique. En effet, en tout premier lieu, la population française est vieille, 11% de celle-ci à plus de 75 ans, et ce chiffre continue de croître, des suites du baby boom, on estime qu'elles seront au nombre de 11.9 millions en 2060. Malheureusement, c'est cette catégorie de personne qui est la plus vulnérable (13000 décès en 2011 liés aux accidents de la vie courante), avec les jeunes enfants, car elle représente une proportion de deux tiers sur le nombre total d'accidents, le plus souvent dus aux chutes (plus de la moitié des accidents).



Pyramide des âges montrant l'évolution de la population entre 2007 et 2060 en France (source Insee) :





Une autre cause joue un rôle important dans le climat accidentogène vis-à-vis des personnes fragiles qui règne en France, et qui est, lui, beaucoup plus lié à l'organisation familiale française. Contrairement à ses voisins Européens, les personnes âgées ne vivent plus que très rarement dans le même domicile que leur famille. Ils sont donc souvent seuls et ainsi beaucoup plus vulnérables en cas d'accident. Au Japon ou dans les pays Nord Européens, par exemple, les personnes âgées de la famille côtoient régulièrement les générations plus jeunes et vivent sous le même toit. Ils ont donc une surveillance et une assistance constante, limitant considérablement les risques de chutes ou tout autre risque lié à un déplacement physique ou acte ménager.

Le dernier point noir de la France en matière de sécurité, est dû à un manque de considération totale des services de l'Etat dans ce domaine. En effet, de nombreux systèmes et équipements existent pour permettre de sécuriser le quotidien, mais ne sont pas assez mis en avant, et restent très chers à l'achat car plus élaborés. De plus, l'Etat en général ne se préoccupe pas réellement du problème, comme en témoigne le site officiel du ministère, où il existe bien un onglet prévention des risques domestiques, mais qui est entièrement vide lorsque l'on clique dessus. Sur ce point également, nos voisins européens sont bien plus avancés que notre pays. Sensibilisant ses citoyens et les aidant à avoir accès à du matériel de sécurité, 98% des logements Norvégiens sont équipés de détecteurs de fumée, nous arrivons difficilement en France à 2%... Malgré tout, preuve du début de la prise de conscience de l'Etat sur le sujet, tous les foyers Français devront en être équipés d'ici à 2015.



Il est alors aisé de constater qu'il reste en France un énorme travail de prévention et d'aide à l'accès au matériel sécurisé. On remarque également une véritable dichotomie avec d'autres pays européens développés qui ont compris l'importance de lutter contre les accidents domestiques, première cause de mortalité en France.

Le but de notre projet sera donc la création d'un protocole visant à diagnostiquer l'état de sûreté de l'environnement domestique des Français, dans le but de leur faire prendre conscience des risques domestiques et de les protéger, notamment les personnes âgées et les enfants qui sont les plus vulnérables.

B) CONTENU DU PROJET

Chaque année, les accidents domestiques font plus de 11 millions de victimes. On définit accident domestique comme un traumatisme non intentionnel, qui n'est ni un accident du travail, ni un accident de la route. Même si ce type d'accident arrive à tout le monde, ce sont surtout les personnes fragiles qui sont les plus exposées à ce type de risque, c'est-à-dire les jeunes enfants ainsi que les personnes âgées.

Il est cependant possible de prévenir ces risques. En effet un grand nombre de système de sécurité existent sur le marché, permettant de réduire de manière très efficace tout type d'accident. Malheureusement, ce type de système reste relativement cher, et surtout en période de crise, est plutôt délaissé au profit d'objets bon marché mais non sécurisés.

Mais il est d'autant plus important de prendre en considération ce problème, que la France à un statut particulier. Notre pays à en effet une structure sociale à part, qui diffère de nos autres voisins développés comme les pays du Nord de l'Europe, où les personnes âgées vivent avec la famille. En France la plupart des personnes âgées vivent seules à leur domicile, démultipliant les risques de graves conséquences en cas d'accident. De plus le pourcentage de cette tranche de la population ne va cesser de croître durant les prochaines années, des suites du baby boom.

Il est donc légitime de penser que le gouvernement a pris des dispositions, à l'image des accidents de la route, pour contrer ce gros problème de société. Or, après des recherches sur le site officiel du ministère de la santé et des affaires sociales, nous nous sommes rendu compte qu'il existait effectivement un onglet prévention des risques domestiques, mais qu'il était en réalité vide.

Nous nous sommes donc demandé, en nous mettant à la place d'un employé du gouvernement, comment trouver une solution viable pour prévenir efficacement les accidents domestiques. Après concertation, il apparaissait deux solutions semblaient réalistes et applicables :

- 1^{ère} solution : formation d'experts en analyse de domiciles, qui évalueraient le taux de sécurité en matière de risques domestiques, de l'habitation du particulier.
- 2^{ème} solution : mise en ligne d'un protocole de prévention des risques domestiques sur le site du gouvernement. Celui-ci remplirait la même fonction que l'expert, à la différence que ce serait le particulier lui-même qui ferait l'expertise de son habitation.

Nous avons opté pour cette deuxième solution, car en temps de crise, la première se révélerait relativement coûteuse.

Nous allons donc concevoir un protocole qui donnerait non seulement un pourcentage de sûreté, mais qui aurait pour but également d'informer et d'éveiller le lecteur aux risques domestiques, pour l'aider à améliorer le taux de sûreté de son domicile.

Ce protocole sous forme d'une série de questions avec les explications associées, sera composé de plusieurs parties. Après une introduction, le lecteur réalisera une première étude sur l'état général de son domicile, cela lui donnera déjà une idée générale sur l'état des lieux. Ensuite l'étude se fera pièce par pièce, avec une note attribuée pour chacune. La lecture se veut fluide et instructive, avec pour chaque question des solutions proposées pour palier aux lacunes observées. La note finale est obtenue en additionnant tous les points, puis avec un calcul simple et bien expliqué avec un exemple, le lecteur peut déterminer le taux de sécurité de son domicile.

Le protocole se ferait connaître du public à l'aide de publicités télévisées, qui inciteraient les gens à réaliser cette étude pour la sécurité d'eux même et de leurs proches. Si le protocole en lui-même ne coûterait rien, un budget serait donc à prévoir pour le faire connaître du grand public. De plus, pour inciter les gens à sécuriser leur domicile, des baisses pourraient être réalisées sur les objets de sécurités à l'aide d'une prise en charge partielle de l'Etat. Enfin, une fois la crise passée, la formation d'expert pourra être possible, permettant d'améliorer encore plus la sûreté des habitations françaises.

Nous espérons grâce à ce protocole, que le nombre d'accidents diminuera de un tiers en 10 ans, le temps que cette expertise devienne une habitude dans les familles françaises.

Au niveau de l'Union Européenne, qui elle aussi commence à vouloir trouver des solutions efficaces contre les risques domestiques, nous pourrions lui soumettre notre protocole afin qu'elle s'en inspire. Le gros challenge serait ici, de l'adapter pour tous les pays de l'Union, qui ont chacun un mode de vie différent.

C) MODALITE D'APPLICATION

1) Choix du niveau du protocole

Le niveau d'utilisation du protocole est très important. En effet, cela permet de conditionner les modalités d'application de ce dernier. Il faut trouver un bon compromis entre efficacité et cout. Après concertation, deux solutions semblent se démarquer :

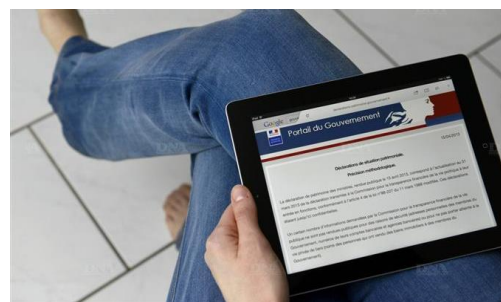
Solution 1 : Niveau professionnel

Basé sur le même concept que le bilan énergétique, des experts seraient formés à analyser les domiciles des personnes désirant avoir un bilan de sureté de leur domicile. Cette solution, qui serait appliquée à moyen terme, le temps de former les professionnels, serait relativement efficace et fiable. Malheureusement, une telle solution serait couteuse, et en ces temps de crise, pas forcément adaptée.



Solution 2 : Niveau amateur

Le protocole de sureté de l'habitat serait en ligne sur le site du gouvernement et téléchargeable gratuitement. Chaque citoyen pourrait réaliser lui-même son bilan de sureté. Cette solution, qui est une solution à court terme, serait facile à mettre en place et peu couteuse comparée à la formation d'expert. Le seul bémol serait que, le citoyen n'étant pas un professionnel, il pourrait passer à coté de certains points importants au niveau sureté, d'où l'importance de réaliser un protocole le plus complet possible et explicatif des dangers.



Nous choisirons donc la solution 2 car adaptée au contexte de crise qui règne en ce moment. De plus, cette solution serait un bon début dans la prévention des risques domestiques réalisée par l'Etat, car pratiquement inexistante jusqu'à nos jours. Pour faire connaître l'existence d'un tel diagnostic, le gouvernement réalisait les spots de pub télévisés relatant les risques encourus en cas de négligence des risques domestiques, à l'image des accidents routiers.

2) **Rédaction du protocole**

Pour élaborer le protocole, nous avons commencé par faire le tour de nos maisons respectives, et dressé la liste des objets ou situations qui pourraient présenter un risque. Après avoir combiné nos résultats avec nos recherches internet, nous avons décidé de la présentation de notre protocole.

Il sera sous forme de QCM avec les explications correspondantes, et séparé en plusieurs parties, la première traitant de l'état général du domicile. Les parties suivantes concerneront chacune une pièce, et une note sera attribuée à chaque fois. A la fin de l'étude, il suffira d'additionner les points et ainsi de déterminer le taux de sécurité du domicile étudié. Tout a été conçu pour être simple, instructif et compréhensible par tout le monde.

Ci-joint un prototype officiel du protocole de prévention des risques domestiques :

PROTOCOLE DE PREVENTION DES RISQUES DOMESTIQUES

PREAMBULE :

Vous avez décidé de télécharger ce document gratuitement sur notre site, et vous avez eu raison ! Prenez une heure de votre temps, laissez-vous guider par les explications simples, répondez aux questions en toute honnêteté, et apprenez tout ce qu'il y a à savoir sur votre sécurité au sein de votre domicile. Une note vous sera attribuée et des solutions proposées. Ce protocole vous permettra non seulement de vous protéger vous-même mais aussi vos proches, et ainsi vivre dans un environnement plus serein.

INTRODUCTION :

Chaque année, les accidents domestiques représentent 20 000 décès ainsi que 11 millions de victimes. C'est la première cause de mortalité en France et chacun d'entre nous est concerné, particulièrement les personnes âgées et les jeunes enfants. Il est donc important d'apprendre à s'en prévenir.

Ce document est composé de plusieurs parties ; la première étant une évaluation générale rapide ; puis chaque partie représentera une pièce de la maison. Dans chacune de ces pièces, vous n'aurez qu'à suivre le protocole et répondre à différentes questions. Il y a en tout 45 questions. En fonction de vos réponses, des points vous seront attribués, il suffira, à la fin de l'étude de la pièce, de les additionner et de comparer votre note à l'étalonnage proposé. Chacune des questions sera accompagnée par des explications et proposera des solutions adaptées. Enfin, un récapitulatif des points de sécurité importants ainsi que les solutions proposées figureront à la fin de chaque partie, pour vous assurer de la bonne connaissance de ces points essentiels pour la sécurité de votre domicile.

Maintenant que les bases sont posées et que vous savez ce qui vous attend, vous pouvez commencer l'étude de votre maison comme un véritable expert !

COMMUN A TOUTES LES PIECES

Les sujets suivants sont valables dans tout le domicile et sont particulièrement importants, ils permettront de faire une première analyse sur le niveau de sécurité général de celui-ci :

1) Les meubles, appareils électroménagers, ou tout autre objet de la vie courante sont-ils certifiés NF (Norme Française) ?

- Totalement.....2
- Partiellement.....1
- Pas du tout.....0

Il est crucial de commencer par ce sujet. En effet, il est très important d'avoir le maximum d'objets domestiques certifiés NF. Cette norme certifie la solidité, la qualité et la fiabilité des objets sur lesquels elle est apposée. Quelle que soit votre note, nous vous conseillons vivement de privilégier ces produits aux autres, car ils sont les seuls à garantir une sécurité optimale, surtout en présence de personnes vulnérables.

2) Vos meubles sont-ils stables et bien fixés aux murs ?

- Totalement.....2
- Partiellement.....1
- Pas du tout.....0

La stabilité des meubles dans une maison est primordiale car un meuble bancal pourrait favoriser la chute d'objets, ce qui peut être très dangereux, et surtout pour les jeunes enfants dont la tête serait très exposée dans ce cas. L'autre danger serait le basculement ou la chute du meuble, chose très dangereuse même pour un adulte.

3) Votre installation électrique est elle sécurisée ?

- Totalement.....2
- Partiellement.....1
- Pas du tout.....0

Beaucoup d'incendies ou d'électrocutions sont dus à une installation électrique défectueuse. Vérifiez bien qu'il n'existe aucun fil dénudé ou prise partiellement dégradée. Privilégiez les prises avec cache, surtout en présence d'enfants, ne laissez pas de fil apparent et toujours, utilisez du matériel certifié NF. Enfin, vérifiez que le disjoncteur est bien opérationnel en cas de court circuit.

4) Possédez-vous un système de lutte et de prévention contre les incendies ?

- Totalement.....2
- Partiellement.....1
- Pas du tout.....0

Le risque incendie n'est pas à prendre à la légère, car il y a non seulement un risque lié au feu en lui-même, mais également un autre d'asphyxie dû aux fumées. Il faut savoir qu'une pièce peut entièrement prendre feu en moins de 3 minutes, d'où l'importance d'être équipé pour prévenir au maximum les risques, mais aussi pour réagir rapidement et efficacement si il y a embrasement. Il est donc conseillé d'avoir au minimum un extincteur et un détecteur de fumée à chaque étage, surtout dans les zones plus sensibles à ce type de risques, comme la cuisine. De plus, évitez de mettre au même endroit des produits inflammables avec des allumettes par exemple, ou tout autre objet pouvant créer une étincelle. Enfin, préférez les ampoules basse consommation ou encore LED aux ampoules classiques et allogènes, car elles créent une forte chaleur.

5) Toutes vos pièces possèdent-elles un système d'aération en état de marche et efficace ?

- Totalement.....2
- Partiellement.....1
- Pas du tout.....0

L'asphyxie au monoxyde de carbone fût longtemps méconnue, et pourtant, elle est bien réelle. Chaque année des dizaines de personnes meurent à cause de ce gaz incolore, inodore mais très toxique, qui se crée la plupart du temps dans le cadre de pièces non aérées et où il y a un déficit en oxygène. Le système d'aération d'une maison est donc très important et doit donc être entretenu régulièrement pour vérifier qu'il ne soit pas obstrué.

Vous pouvez maintenant faire la somme de vos points :

/10

- Si vous avez entre 0 et 5 points, il y a malheureusement de sérieuses lacunes dans la sécurité de votre domicile, et nous vous conseillons dans ce cas de rapidement les régler pour votre bien ainsi que celui de toute votre famille.
- Si vous avez entre 6 et 8, votre maison semble relativement sûre, même si quelques points semblent apparemment, pouvoir être encore améliorés. Encore quelques efforts et votre maison sera bientôt un lieu totalement sûr pour vous et tous vos proches.
- Si vous avez entre 9 et 10 points, bravo ! Vous avez apparemment déjà tout compris, et votre maison est un véritable havre de paix. Nous vous encourageons à continuer sur cette voie et à ne pas relâcher vos efforts.

Dans tous les cas, si vous cocher au moins une fois la mention « Pas du tout », il y a alors un fort risque d'accidents dans votre domicile, qui peut avoir de lourdes conséquences. Nous vous conseillons dans ce cas de rapidement palier au problème, et particulièrement si des enfants en bas âge ou personnes âgées sont présents dans l'habitation.

Vous venez donc de réaliser vous-même votre première expertise. Rendez-vous à la page suivante pour la page suivante pour l'approfondir, pièce par pièce.

Nota : Si une question concerne un objet ou une pièce dont vous ne disposez pas, passez là et soustrayez le nombre de points maximum correspondant au moment du décompte des points.

CUISINE

La cuisine est un véritable lieu de vie pour toute la famille et est souvent située au cœur de la maison. Néanmoins, c'est un lieu hautement accidentogène à cause notamment des objets qui s'y trouvent. En effet, à elle seule, cette pièce regroupe un quart des accidents et surtout chez les enfants de 1 à 4 ans. Il est donc important d'en connaître les dangers, et surtout de s'en prévenir.

6) Vos objets coupants sont-ils rangés à un endroit inaccessible pour de jeunes enfants ?

- Oui.....1
- Non.....0

La plupart des accidents survenant dans la cuisine sont dû aux couteaux ou autre objet coupant. Il est facile d'éviter les accidents tout d'abord en les manipulant avec précaution, puis en les rangeant immédiatement après utilisation. Il existe, pour ranger ces objets en toute sécurité, des systèmes à la manière d'un râtelier à fixer au mur, protégeant la lame, et empêchant donc les jeunes enfants d'y accéder et de se couper.

7) La nourriture ou autre denrée alimentaire sont-elles séparées des produits d'entretiens ?

- Oui.....1
- Non.....0

Pour éviter tout mélange toxique, séparez distinctement les produits d'entretien de la nourriture. De plus, évitez aux enfants d'accéder au placard de rangement de ces produit, en installant des systèmes bloque porte pour jeunes enfants.

8) Les boutons de votre cuisinière ou plaque de cuisson sont-ils faciles à tourner ?

- Oui.....0
- Non.....1

Les enfants adorent toucher aux boutons, c'est bien connu, malheureusement les conséquences seraient désastreuses s'ils tournaient par mégarde le bouton du gaz ou d'une plaque chauffante. Sachez que si ces boutons présentent un danger, des protèges plaque de cuisson existent pour prévenir ces risques. Enfin préférez les plaques inductions aux gaz et électriques en présence d'enfants dans l'habitation car elles sont plus sécurisées.

9) L'électroménager est-il éloigné de l'évier ?

- Oui.....1
- Non.....0

Pour éviter tout risque d'électrocution, il est important de laisser au moins 60 cm entre votre électroménager et tout point d'eau.

10) Existe-t-il un système de détection de fumée dans votre cuisine ?

- Oui.....1
- Non.....0

Les risques d'incendie dû à votre cuisinière ou votre plaque de cuisson étant relativement élevés, installez un détecteur de fumée dans votre cuisine pour contrer tout départ de feu.

11) Votre cuisine est-elle rangée et nettoyée tous les jours ?

- Oui.....1
- Non.....0

La chute d'objets peut entraîner de graves blessures, surtout chez les plus jeunes. Pensez donc à ranger et nettoyer votre cuisine tous les jours pour limiter les risques.

12) Votre cuisine est-elle ergonomique et adaptée pour travailler en toute sécurité ?

- Oui.....1
- Non.....0

Le plan de travail ainsi que les placards de rangements doivent être adaptés et à la bonne hauteur, en particulier pour les personnes âgées. Gardez à l'esprit que la clé d'une cuisine sûre et ordonnée, est déterminée par l'ergonomie de cette dernière et son accessibilité pour les personnes adultes. Enfin, pour éviter que les enfants ne se mettent en danger pendant une manipulation délicate, installez une barrière à l'entrée de votre cuisine, ainsi vous pourrez contrôler votre espace à votre guise.

13) Votre four possède-t-il un double vitrage de protection ?

- Oui.....1
- Non.....0

Pour éviter tout risque de brûlure, il est fortement conseillé de posséder un four avec un double vitrage de protection. Dans le cas échéant, des grilles de protections peut être installées à la place, évitant ainsi tout contact avec la surface brûlante.

Vous pouvez maintenant faire la somme de vos points :

.../...

- Si vous avez entre 0 et 3 points, il y a malheureusement de sérieuses lacunes dans la sécurité de votre cuisine, et nous vous conseillons dans ce cas de rapidement les régler pour votre bien ainsi que celui de toute votre famille.
- Si vous avez entre 4 et 6, votre cuisine semble relativement sûre, même si quelques points semblent apparemment, pouvoir être encore améliorés.
- Si vous avez 7 ou 8 points, bravo ! Votre cuisine est sûre et ne présente pas de risque pour votre famille. Nous vous encourageons à continuer sur cette voie et à ne pas relâcher vos efforts.

Récapitulatif des risques et solutions existantes dans la cuisine:

- Coupures : Rangement adapté et hors de portée des enfants.
- Intoxication : Séparation aliments/produits.
- Utilisation de la cuisinière ou de la plaque de cuisson intempestive :
- Boutons difficiles à tourner/Protection cache bouton.
- Electrocuton : Eloignement électroménager/eau.
- Incendie : Détecteur de fumée.
- Chutes/Glissades : Ranger et nettoyer tous les jours.
- Assurer la sécurité de l'environnement : Ergonomie de l'espace de travail et barrière de protection.
- Brulures : Double vitrage de protection.

SALON

Pièce consacrée au confort et à la détente des individus du foyer, le salon recèle de nombreux dangers qui peuvent paraître insignifiants mais qui pourtant ne doivent pas être négligés au quotidien.

14) Si vous êtes équipé d'une cheminée, est-elle équipée d'un système type pare-feu ?

- Oui.....1
- Non.....0

La cheminée, bien qu'esthétique au sein de votre salon, ne doit abaisser votre vigilance pour autant. En effet, elle doit attirer votre attention sur le fait qu'il s'agit d'un équipement de chauffage à accès direct, donc d'éventuelles brûlures d'un instant à l'autre. Vos enfants sont exposés, veillez donc à l'installation d'un système de prévention qui les maintiendra à l'écart du danger, comme des barrières ou de préférence un pare-feu.

15) Procédez-vous, après chaque hiver, au ramonage de votre cheminée ?

- Oui.....1
- Non.....0

Le ramonage est une opération fortement conseillée, voire nécessaire afin de lutter contre la formation de monoxyde de carbone et donc contre le risque d'intoxication à celui-ci. Installez donc un détecteur de monoxyde de carbone semble être une bonne solution pour une sécurité optimale.

16) Votre espace de vie au sein de cette pièce est-il dégagé de tout objet inflammable/brûlant ?

- Oui.....1
- Non.....0

Afin de prévenir tout départ d'incendie ou d'explosion, veillez à éloigner tout produit et objet inflammable à proximité votre cheminée : ne laissez pas ainsi allumettes, briquets ou encore cigarettes libres d'accès aux enfants. Prêtez surtout attention à ne pas laisser trainer votre fer à repasser, très dangereux pour vos proches. En effet, nous attirons particulièrement votre vigilance sur cet objet car à chaud, il peut provoquer de graves brûlures tandis qu'à froid, il représente toujours un objet lourd, donc une menace si votre enfant le déséquilibre de son support (table à repasser) et le fait tomber sur sa tête. Enfin, si l'envie vous vient de manger dans votre séjour pour des repas nécessitant des appareils brûlants

(raclette, fondue...), surveillez vos enfants et prenez les mesures nécessaires en conséquence...

Par ailleurs, prenez garde à ne pas couvrir/masquer les fils électriques par tout objets inflammables. Gardez un extincteur à portée de main par mesure de précaution.

17) Votre surface au sol est-elle suffisamment adhérente pour garantir l'équilibre des individus ?

- Oui.....1
- Non.....0

Il est crucial pour tout individu, surtout pour les personnes âgées et les jeunes enfants, de garantir leur équilibre en toutes circonstances. Fixez donc les appuis au sol comme vos tapis. Vous veillerez ainsi à la stabilité des différents objets qui reposent dessus : ainsi, vous éloignerez tous risques de chutes d'objets relativement lourds comme votre télévision, commode, etc... Il reste toutefois préférable de fixer vos meubles par de simples attaches quand cela vous est possible.

18) Vos meubles sont-ils prémunis de protège-coins (coins de tables, suivant les appellations...) ?

- Oui.....1
- Non.....0

Un protège-coins est un système de prévention des risques qui, comme son nom l'indique, « casse » les arêtes saillantes des coins de meubles qui peuvent faire l'objet de coupures plus ou moins graves. Pour un enfant en bas âge (3-4ans), le risque est particulièrement élevé, sa tête arrivant (en moyenne) à hauteur de meuble... Veillez donc à vous équiper de ce dispositif pour vous prémunir de tous chocs.

19) Vous êtes-vous interrogé sur la toxicité de vos plantes d'intérieur ?

- Oui.....1
- Non.....0

Vérifier le degré de toxicité de vos plantes d'intérieur, c'est annihiler le risque d'intoxication pour petits et grands. En effet, vous devez à tout prix veiller à ce que vos proches n'inhalent pas de spores volatils nocifs, auxquels ils ne feront pas attention ; pensez donc par mesure de précaution et de bien-être, à aérer régulièrement la pièce.

20)Eteignez-vous vos appareils électriques (télévision, radio, etc...) après chaque utilisation ?

- Oui.....1
- Non.....0

Laisser un appareil en mode veille risque d'engendrer un départ d'incendie du fait d'une surtension, veillez donc à éteindre vos appareils après chaque utilisation ! Par ailleurs, vous devez vous assurer que les prises ne soient pas surchargées, toujours dans l'idée d'éviter la surtension.

Vous pouvez maintenant faire la somme de vos points :

.../...

- Si vous avez entre 0 et 3 points, il y a malheureusement de sérieuses lacunes dans la sécurité de votre cuisine, et nous vous conseillons dans ce cas de rapidement les régler pour votre bien ainsi que celui de toute votre famille.
- Si vous avez 4 ou 5 points, votre cuisine semble relativement sûre, même si quelques points semblent apparemment, pouvoir être encore améliorés.
- Si vous avez 6 ou 7 points, bravo ! Votre cuisine est sûre et ne présente pas de risque pour votre famille. Nous vous encourageons à continuer sur cette voie et à ne pas relâcher vos efforts.

Récapitulatif des risques et solutions existantes dans le salon:

Brûlures et incendies :

- Une attention toute particulière est requise pour la cheminée : empêcher l'accès par le biais d'un pare-feu (ou de barrières adaptées), ne pas laisser d'objets inflammables à proximité , procéder au ramonage régulièrement.
- Avoir un extincteur facilement accessible
- Ne pas laisser d'objets brûlants et/ou inflammables, notamment le fer à repasser (chaud ou froid), accessibles aux jeunes enfants que vous devez garder sous surveillance. Eviter de masquer les fils électriques par des objets inflammables (tapis...).

Chutes :

- Fixer les appuis afin de s'assurer de la stabilité des objets lourds (télévision...)
- Faire attention aux angles (de tables, cheminés...) à la hauteur des enfants en y mettant des coins de table.

Intoxication

- Sélectionner des plantes d'intérieur qui ne sont pas nocives pour les enfants
- La pièce doit rester aérée
- Installation d'un détecteur de monoxyde de carbone en cas de présence d'une cheminée (ou d'un poêle)

Risques électriques

- Ne pas laisser d'appareil en mode veille ou surcharger les prises afin d'éviter la surtension et ainsi le départ de feu.

CHAMBRE

La chambre est sans doute la pièce dans laquelle la population passe le plus de temps ; elle représente pour les enfants le centre de leur développement psychomoteur, pour les personnes âgées un simple espace de repos. Pourtant demeurent des risques, souvent négligés...

21) Vos rangements (étagères, placards, etc..), qu'ils soient muraux ou non, sont-ils à une hauteur adaptée pour vous et vos proches ?

- Totalement.....1
- Partiellement.....0,5
- Pas du tout.....0

En effet, si vous et surtout vos proches n'avez pas facilement accès aux étagères qui leur sont attribuées, le risque d'escalade, de perte d'équilibre est très élevé : les personnes les plus exposées sont bien sûr vos jeunes enfants car jusque l'âge de 6 ans, ils n'ont pas conscience des différents dangers environnants mais aussi les personnes âgées car leur mobilité et leur liberté de mouvements se perdent avec le temps(ex: lever les bras).

Pour vos enfants, gardez à l'esprit qu'une escalade ne représentera ni plus ni moins qu'un jeu de plus pour eux! Ils n'attendent pas votre présence ou votre autorisation pour agir. Pour les personnes âgées, l'excès de confiance en leurs capacités physiques peut amener à la négligence. Placez donc les étagères à leurs hauteurs respectives !

Veillez à écarter tout appui potentiel à proximité.

Dans le cas où vous voudriez limiter l'accès à certains rangements, placez-les à votre hauteur ou à l'extrême, sous verrou dans un lieu sûr.

22) Avez-vous pris garde à ce qu'il n'y ait pas de mobilier sous les fenêtres ?

- Oui.....1
- Non.....0

Placer du mobilier sous une fenêtre, c'est faire courir des risques aux jeunes enfants du domicile. En effet, le fait est que ces derniers chercheront toujours à escalader le mobilier. Subsiste dès lors la défenestration qui représente une menace mortelle si l'on laisse l'enfant livré à lui-même. Il faut donc veiller à ne jamais le laisser seul, à ne jamais laisser une fenêtre ouverte en sa présence si aucun périmètre de sécurité n'a été prévu à cet effet. Vous aérerez donc en dehors de la présence des enfants.

23) Si vous êtes équipé de lits superposés, avez-vous installé une barrière de sécurité ?

- Oui.....1
- Non.....0

Souvent attribué aux enfants, ce type de lit présente un réel danger : en effet, le risque de chutes est vraiment présent ; en se réveillant, l'enfant peut être désorienté et oublié sa position. La présence d'une barrière sera donc un bon moyen préventif. Il est à noter que les enfants de moins de 6 ans ne doivent pas être dans le lit supérieur.

24) Les jouets de vos enfants sont-ils adaptés à leur âge ?

- Oui.....1
- Non.....0

Il est primordial que les jouets de vos enfants leur plaisent mais également qu'ils remplissent entièrement les normes de sécurité, indiquées sur les notices d'utilisation et sur l'emballage. Veillez donc à l'achat à valider ce paramètre. Par ailleurs, si la chambre est commune à deux enfants d'âges différents, faites attention à ce que les jouets de l'un ne mette pas en danger l'autre ; veillez à distinguer les espaces de jeux de façon à ce qu'il soit réservé à chacun.

25) Avez-vous recours à un chauffage d'appoint la nuit ?

- Oui.....0
- Non.....1

Cette dernière réponse est le meilleur comportement à adopter ; en effet, un air surchauffé favorisera la prolifération de bactéries et de microbes. De plus, le risque d'intoxication au monoxyde de carbone sera réduit. Pensez donc à installer au moins un détecteur de monoxyde de carbone dans chaque chambre.

26) Les différentes ampoules présentes dans la pièce sont-elles recouvertes par un tissu ou d'un autre objet qui pourrait prendre feu ?

- Oui.....1
- Non.....0

Vous devez veiller à ce qu'aucune ampoule ne soit recouverte par quoi que soit et ne reste allumer en votre absence dans la pièce. Le risque d'incendie en dépend. Pour plus de sécurité, équipez donc l'entrée des chambres un détecteur de fumée.

27) Gardez-vous toujours un téléphone à portée de main en cas d'urgence ?

- Oui.....1
- Non.....0

En cas d'accident, il est indispensable de réagir promptement. Composez le 15 pour le SAMU, ou le 18 pour les pompiers ou encore le 112, numéro d'urgence gratuit valide dans l'ensemble de l'Union Européenne...

Vous pouvez maintenant faire la somme de vos points :

.../...

- Si vous avez entre 0 et 3 points, il y a malheureusement de sérieuses lacunes dans la sécurité de votre chambre, et nous vous conseillons dans ce cas de rapidement les régler pour votre bien ainsi que celui de toute votre famille.
- Si vous avez entre 4 et 6, votre chambre semble relativement sûre, même si quelques points semblent apparemment, pouvoir être encore améliorés.
- Si vous avez 7 ou 8 points, bravo ! Votre chambre est sûre et ne présente pas de risque pour votre famille. Nous vous encourageons à continuer sur cette voie et à ne pas relâcher vos efforts.

Récapitulatifs des risques et solutions existantes dans la chambre :

- Chutes : veillez à ce que chaque mobilier présent dans la chambre ne devienne pas une source de danger et donc d'inquiétude pour vous et vos enfants ; placez donc à portée les objets à usage fréquents et inoffensifs et évitez de placer en hauteur tout objet tranchant ; installer des barrières pour garantir un périmètre de sécurité en toute circonstance pour vos enfants.
- Intoxication : veillez à ne jamais laisser votre enfant seul lorsqu'il joue car pour lui tout est source d'amusement et donc de danger : ses jouets doivent être absolument aux normes. Prenez soin également à installer différents détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone dans chaque chambre.
- Incendie : les ampoules chauffant par effet Joule, il ne faut en aucun cas déclencher un départ d'incendie par une erreur d'inattention : prenez donc le réflexe d'éteindre la lumière en quittant la pièce et de ne pas recouvrir les ampoules avec un tissu inflammable.
- De manière générale, restez prêt à composer un numéro réservé aux appels d'urgence, afin de réagir à temps quand le pronostic vital est engagé ; il sera donc bienvenu de garder sous la main votre téléphone...

SALLE DE BAIN

La salle de bain est une pièce quotidiennement fréquentée où subsistent de nombreux risques. Plusieurs fois par jour, nous y passons plusieurs minutes ; ce laps de temps est largement suffisant pour qu'un accident survienne !

28) Etes-vous équipé d'une douche ou d'une baignoire dans votre salle de bain ?

- Douche.....1
- Baignoire.....0

A choisir, privilégiez une installation type douche. En effet, le risque de chute sera moins élevé car la douche est conçue le plus souvent à même le sol ce qui procure un avantage sécuritaire indéniable, l'enjambement du bord de la baignoire étant évité. De plus, une personne âgée aura plus de facilité à rester debout pour se laver, qu'à se relever du fond de sa baignoire. A défaut, si vous êtes équipé d'une baignoire, veillez au moins à installer de chaque côté de la baignoire, sur le bord intérieur, des poignées d'appuis qui accompagneront et faciliteront donc la sortie.

29) Au sein de votre baignoire et/ou de votre douche ou sur le sol, avez-vous placé plusieurs systèmes antidérapants ?

- Oui.....1
- Non.....0

Il est primordial que vos installations dans cette pièce soient équipées d'un système antidérapant car du fait de l'écoulement de l'eau, la surface aux appuis de l'individu est très glissante. Enfants comme adultes risquent la chute mortelle (coup du lapin, traumatisme crânien, etc ...). Des pastilles autocollantes et des tapis au revêtement antidérapant existent pour résoudre ce problème. Veillez donc à vous en procurer. Pensez par ailleurs à conserver à tout moment un sol dégagé de tout obstacle, comme par exemple des serviettes mouillées.

30)Etes-vous équipé d'un mitigeur ?

- Oui.....1
- Non.....0

Un mitigeur dosera de manière équilibrée les arrivées d'eau chaude et d'eau froide afin de limiter la température en sortie et ainsi éviter les risques de brûlure. Vous serez donc serein pour vos enfants en majorant la température à 50°C grand maximum et en leur apprenant le fonctionnement du mitigeur. Tenez une attention particulière pour le cas des bébés dont la peau est encore très fragile.

31)Si vous êtes équipé d'un chauffe eau à gaz, êtes-vous équipé d'un système d'aération ?

- Oui.....1
- Non.....0

Ce paramètre est essentiel car la formation de monoxyde de carbone, pour ce type de chauffe-eau, est plus fréquente. Nettoyez donc en proportion les bouches d'aération et vérifiez qu'il n'y ait pas d'éventuelles obstructions.

32)Vos installations et appareils électriques sont-ils suffisamment éloignés des différents points d'eau de la pièce ?

- Oui.....1
- Non.....0

Gardez à l'esprit que l'eau est le meilleur conducteur de votre vie quotidienne, le risque d'électrocution est donc omniprésent dans cette pièce. Pour une bonne sécurité, gardez un écart d'au moins 60 cm des différents points d'eau. Vous veillerez également à l'installation de cache-prises afin qu'il n'y ait pas de contact possible avec une quelconque partie trempée du corps d'un individu. Apprenez à vos enfants à ne pas se servir seuls d'appareils électriques s'ils n'ont pas la conscience d'un potentiel danger, vous devez rester avec eux à tout prix.

33)Vos radiateurs d'appoint remplissent-ils toutes les normes de sécurité minimale ?

- Oui.....1
- Non.....0

En effet, vous devez à chaque achat d'un appareil qui sera destiné à une utilisation dans la salle de bain, à ce que celui-ci appartienne au moins à la classe II, norme instaurée pour une pièce humide.

34) Etes-vous vigilant durant la période du bain de vos jeunes enfants ?

- Totalement.....1
- Partiellement.....0,5
- Pas du tout.....0

Lors de ce moment, vous ne devez absolument en aucun cas laisser votre enfant seul ! En effet, 20 cm d'eau représentent une profondeur suffisante pour qu'il y ait noyade. De plus, pensez à retirer la clé de la serrure afin que l'enfant ne puisse pas s'enfermer, et livré à lui-même.

Vous pouvez maintenant faire la somme de vos points :

.../...

- Si vous avez entre 0 et 3 points, il y a malheureusement de sérieuses lacunes dans la sécurité de votre salle de bain, et nous vous conseillons dans ce cas de rapidement les régler pour votre bien ainsi que celui de toute votre famille.
- Si vous avez entre 4 et 6, votre salle de bain semble relativement sûre, même si quelques points semblent apparemment, pouvoir être encore améliorés.
- Si vous avez 7 ou 8 points, bravo ! Votre salle de bain est sûre et ne présente pas de risque pour votre famille. Nous vous encourageons à continuer sur cette voie et à ne pas relâcher vos efforts.

Récapitulatifs des risques et solutions existantes dans la salle de bain :

- Chute : utilisez des systèmes antidérapants
- Intoxication : vérifiez fréquemment vos bouches d'aération
- Brûlure : installez un mitigeur, et apprenez à vos enfants comment s'en servir. Restez vigilant, ne laissez pas vos enfants sans surveillance
- Electrocuton : éloignez tout appareil électrique de toute source d'eau, utilisez des cache-prises ; veillez à la normalisation de vos équipements (radiateurs, etc...)

GARAGE

Le garage est un lieu qui sert à bricoler, à stocker, à se garer. Il s'y trouve donc de nombreux produits et objets dangereux pour vous comme pour de jeunes enfants. Souvent mal éclairé et mal rangé, il est un lieu propice aux accidents.

35) Vos outils et produits dangereux sont-ils hors de la portée des enfants ?

- Totalement.....1
- Partiellement.....0,5
- Pas du tout.....0

Les enfants du fait de leur curiosité naturelle sont souvent amenés à vouloir jouer avec des objets qui ne conviennent pas à leur âge. Cela peut être très dangereux, d'autant qu'ils portent facilement les objets à leur bouche. Il est donc plus sûr de mettre tout ce qui est dangereux hors de leur portée ainsi que de s'équiper de systèmes de blocage de portes.

36) Si elle est automatique, votre porte de garage est-elle aux normes (blocage automatique en cas d'obstacles) ?

- Oui.....1
- Non.....0

Il y a 20 ans les portes de garage causaient de nombreux accidents touchant principalement les jeunes enfants. Il est donc important de posséder une porte de garage respectant les normes en vigueur afin d'éviter tout accident lié à cet objet.

37) Votre sol est-il nettoyé régulièrement ?

- Oui.....1
- Non.....0

Le garage étant un lieu dans lequel on bricole et de nombreux produits sont présent, il arrive d'en renverser, ce qui rend le sol glissant et peut provoquer une chute. De plus les enfants pourraient poser les mains par terre et les porter ensuite à leur bouche. Par ailleurs, il est également important de ranger les objets qui peuvent traîner par terre.

38) Votre garage est-il bien ventilé et éclairé ?

- Totalement.....1
- Partiellement.....0,5
- Pas du tout.....0

Il est important d'avoir un garage bien ventilé, notamment si l'on y gare sa voiture, dont il ne faut pas oublier d'éteindre le moteur afin d'éviter l'asphyxie due aux gaz d'échappement. L'éclairage est également important lorsque l'on y est car c'est un lieu souvent encombré, et lorsque l'on y travaille il est important de bien y voir.

39) Vos produits sont-ils stockés dans des emballages sécurisés ?

- Oui.....1
- Non.....0

L'emballage des produits est important afin d'éviter d'éventuelles fuites. Par ailleurs, le contenu doit correspondre aux indications du contenant. Vos produits ne doivent pas être stockés, par exemple, dans une bouteille d'eau.

40) Possédez-vous un extincteur dans votre garage ?

- Oui.....1
- Non.....0

Au cas où un incendie se déclarerait soudainement, il est important de pouvoir réagir rapidement afin d'éviter que celui-ci ne s'étende et prenne des proportions incontrôlables.

Vous pouvez maintenant faire la somme de vos points :

.../...

- Si vous avez entre 0 et 2 points, il y a malheureusement de sérieuses lacunes dans la sécurité de votre garage, et nous vous conseillons dans ce cas de rapidement les régler pour votre bien ainsi que celui de toute votre famille.
- Si vous avez 3 ou 4, votre garage semble relativement sûr, même si quelques points semblent apparemment, pouvoir être encore améliorés.
- Si vous avez 5 ou 6 points, bravo ! Votre garage est sûr et ne présente pas de risque pour votre famille. Nous vous encourageons à continuer sur cette voie et à ne pas relâcher vos efforts.

Récapitulatif des risques et solutions existantes dans le garage :

- Intoxication et coupures : système de blocage de portes, mettre tout en dehors de la portée des enfants, emballage sécurisé.
- Incendie : extincteur.
- Porte de garage : celle-ci doit respecter les normes.

JARDIN

Le jardin est un lieu de jeu pour les enfants, ce qui en fait pour eux un lieu très accidentogène du fait des nombreuses plantes, obstacles... C'est également le lieu des barbecues, des feux qui ne sont pas sûrs pour eux et pour la famille

41).Y a-t-il des plantes toxiques dans votre jardin ?

- Oui.....1
- Non.....0

Les enfants sont sujets à la curiosité et pourraient avoir envie de porter une plante à leur bouche. Il est donc nécessaire afin de pouvoir les laisser jouer en toute sécurité de ne pas posséder de plante toxique.

42).Votre piscine, si vous en avez une, est-elle protégée et inaccessible aux enfants sans surveillance ?

- Oui.....1
- Non.....0

Les enfants sont souvent de nature téméraire et pourraient vouloir s'aventurer sur la couverture de piscine voir dedans, et sans surveillance, ont de fortes chances de se noyer. Il est donc nécessaire d'installer des barrières (environ 2m de hauteur) tout autour de la piscine afin d'en empêcher l'accès.

43)Les jeux tels que les toboggans ou les balançoires sont-ils fixés ?

- Oui.....1
- Non.....0

Etant des jeux très prisés et utilisés par les enfants, il est important que ces jeux soient stables et ne tombent pas lors de leur utilisation.

44).Le jardin est-il rangé régulièrement ?

- Oui.....1
- Non.....0

Lors d'activités tels que le jardinage mais également des jeux, de nombreux objets peuvent être laissés dans le jardin et peuvent être dangereux et provoquer des chutes.

45).Les produits dangereux sont-ils placés hors de la portée des enfants ?

- Oui.....1
- Non.....0

Ce cas classique à beaucoup de pièces de la maison reste valable dans lequel des produits tels que les insecticides, pesticides... sont utilisés et sont dangereux en cas d'ingestion par un enfant.

Vous pouvez maintenant faire la somme de vos points :

.../...

- Si vous avez entre 0 et 2 points, il y a malheureusement de sérieuses lacunes dans la sécurité de votre jardin, et nous vous conseillons dans ce cas de rapidement les régler pour votre bien ainsi que celui de toute votre famille.
- Si vous avez 3 ou 4 points, votre jardin semble relativement sûr, même si quelques points semblent apparemment, pouvoir être encore améliorés.
- Si vous avez 5 points, bravo ! Votre jardin est sûr et ne présente pas de risque pour votre famille. Nous vous encourageons à continuer sur cette voie et à ne pas relâcher vos efforts.

Récapitulatif des risques et solutions existantes dans le jardin :

- Intoxication : faire attention aux plantes du jardin et à ne pas laisser les produits de jardinage à la portée des enfants.
- Chute : Bien ranger le jardin afin que rien n'y traîne. Fixer les jeux pour enfants.
- Noyade : Mettre des barrières autour de la piscine et toujours bien surveiller les enfants qui sont dedans sans oublier les flotteurs pour ceux qui ne savent pas où apprennent à nager.
- Incendies et brûlures : ne pas faire de feu en cas de temps sec ou de grand vent. Lors de barbecue, bien surveiller les enfants et si c'est un barbecue mobile, s'assurer constamment de sa stabilité, notamment si vous êtes en possession d'animaux qui pourraient le faire basculer.

CONCLUSION SUR LA SECURITE DE VOTRE DOMICILE

Vous avez enfin fait le tour de votre habitation, il est temps désormais de faire la somme de toutes les questions et de vous attribuer une note jugeant la sécurité de votre habitation.

NOTE GENERALE DE VOTRE DOMICILE :

.../...

Vous pouvez désormais connaître le pourcentage de sureté de votre domicile. Il vous suffit pour cela de faire comme indiqué dans l'exemple ci-dessous :

Exemple :

$$\boxed{19/25} \Rightarrow 19 \div 25 = 0.76$$

Multipliez maintenant ce résultat par 100 :

$$0.76 \times 100 = 76$$

Le niveau de sureté général de notre exemple est donc de 76 %

A vous de jouer :

$$\boxed{.../...} \Rightarrow ... \div ... = ...$$

Multipliez maintenant ce résultat par 100 :

$$... \times 100 = ...$$

Votre niveau de sureté général est donc de ... %

- Si votre pourcentage est entre 0% et 25%, votre domicile n'est pas sûr et il y a de fortes chances qu'un accident se produise. Nous vous conseillons de régler au plus vite les lacunes les plus importantes.
- Si votre pourcentage est entre 26% et 50%, bien que certains efforts soient fournis, le risque d'accident n'est pas négligeable dans votre habitation. Nous vous encourageons à les poursuivre afin de rendre chaque pièce plus sûre.
- Si votre pourcentage est entre 51% et 75%, votre domicile est relativement sûr et la plupart des conseils donnés dans ce document sont apparemment déjà bien appliqués. Cependant certains points peuvent encore être améliorés et nous vous encourageons à le faire afin de rendre votre domicile le plus sûr possible.
- Si votre pourcentage est entre 76% et 100%, bravo, votre domicile est sûr, les risques d'accidents domestiques sont mineurs. Cependant ne relâchez pas vos efforts afin de toujours rester dans cette catégorie.

Dans tous les cas, souvenez-vous que la surveillance et la vigilance restent incontournables pour assurer la sécurité des personnes présentes dans votre habitation, en particulier les enfants et les personnes âgées.

Votre expertise est désormais terminée, nous vous encourageons à le conserver et relire les conseils donnés. De plus, il est important de répéter ce test tous les ans ou après des travaux importants. Nous espérons que ce document vous aura permis de prendre conscience des risques de votre maison et vous permettra de les éviter au maximum afin de vivre dans un lieu sûr avec vos proches.

3) Prévvision des progrès obtenus et améliorations possibles

Grâce aux spots publicitaires, ce protocole devrait rapidement être connu du grand public. Nous estimons qu'il faudra environ 10 ans pour qu'il rentre vraiment dans les mœurs, comme une vérification annuelle à faire. Au bout de ces 10 ans, le nombre d'accidents domestiques devrait baisser de façon significative, probablement jusqu'à un tiers. En effet, énormément de ces accidents sont dus à une méconnaissance des risques, ce qui ne serait plus un problème une fois ce protocole lu et assimilé.

Cependant, la formation de professionnels resterait une bonne solution, mais dans quelques années, une fois la crise passée. Ils pourraient diagnostiquer gratuitement les domiciles des personnes fragiles et donner des subventions pour les remettre aux normes.

La prise de conscience se ferait ainsi progressivement et efficacement.

Enfin, nous pourrions proposer une globalisation du protocole au modèle européen dans une grande campagne de prévention à travers toute l'Europe. La difficulté serait ici de l'adapter à tous les modes de vies, car il en existe autant que de pays dans l'Union Européenne.



D) BUDGET PREVISIONNEL

Comme prévu, cette solution ne coûtera en réalité presque rien car mise en ligne gratuitement. De plus les spots de publicité pourraient être passés gratuitement sur les chaînes nationales, car les plus regardées. Le seul coût serait en réalité la conception de la pub en elle-même, estimé à 15 000 euros.

Enfin, environ 150 000 euros pourraient être alloué comme subvention pour baisser le prix du matériel domestique sécurisé. En effet, suite à la parution du protocole, le nombre d'achat de ce type d'article devrait largement croître. Il serait important que l'Etat entretienne cet engouement de sécurisation du domicile.

E) OBJECTIONS ATTENDUES

GOGO !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Lexique

Défenestration : fait de tomber par la fenêtre.

Accidentogène : propice aux accidents.

Dichotomie : forte différence.

NF : Norme Française.

AcVc : Accident de la Vie Courante.

Webographie

<http://www.accidents-domestiques.com/index.html> (descriptif type d'accidents)

<http://www.globalaging.org/health/world/2011/accident.htm> (personnes âgées)

<http://www.web-libre.org/dossiers/accidents-domestiques,167.html> (présentation générale des accidents domestiques)

<http://www.viesdefamille.fr/vie-pratique/sante/509-dossier-protger-ses-enfants-des-accidents-domestiques-les-chutes.html> (conseils prévention)

<http://www.senat.fr/questions/base/1998/qSEQ980206443.html> (Etat Sénat propositions)

<http://www.sante.gouv.fr/accidents-domestiques.html> (site national)

<http://www.sante.gouv.fr/rappel-de-produits-systeme-europeen-rape.html> (rappel de produit-modèle européen)

<http://www.securiteconso.org/> (site de prévention français agréé par le gouvernement-voir fiches prévention) Rencontre ?

<http://preventionsante-mgen.fr/internet.php> (site général prévention)

<http://www.france5.fr/sante/dossier/prevention/la-maison/les-accidents-domestiques> (site émission)

<http://www.allodocteurs.fr/actualite-sante-intoxications-des-enfants-danger-a-la-maison--188.asp>

http://www.conso.net/page/bases.19_recherche_dans_le_site./Action-rchthm/?rchKeyword=&idyThmSSThm=THM_14

<http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/accidents/index.asp> (Rencontre ?)

<http://boomer-cafe.net/version2/index.php/Modes-de-vie-des-annees-50/Vive-la-consommation.html> (société de consommation-historique)

romastuces.free.fr/De%20la%20societe%20industrielle.doc (société de consommation-historique)

<http://www.distripedie.com/distripedie/spip.php?article19> (société de consommation-historique)

<http://www.ina.fr/video/CAF97066086/le-salon-des-arts-menagers-video.html> (témoignages INA à regarder)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Salon_des_arts_m%C3%A9nagers (Salon des Arts ménagers)

http://www.tourreau-techno.fr/espace_eleve/4eme/tp_evolution_confort/pdf/02R-les_30_glorieuses.pdf (besoins français)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Welfare_State

<http://www.prevention-maison.fr/accidents/#/home>

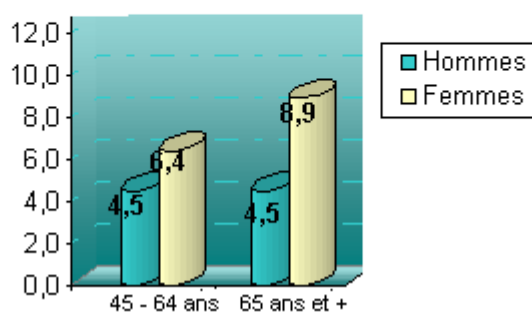
<http://www.nytimes.com/2004/02/22/realestate/your-home-new-rules-that-govern-lead-paint.html>
(article)

Sommaire des annexes

- Graphe 1 : Fréquence des accidents de la vie courante suivant l'âge et le sexe
- Graphe 2 : Répartition des accidents domestiques selon le lieu de survenue
- Graphe 3 : Nombre de morts par an en France
- Graphe 4 : Taux de chutes chez les 0-19 ans en Europe

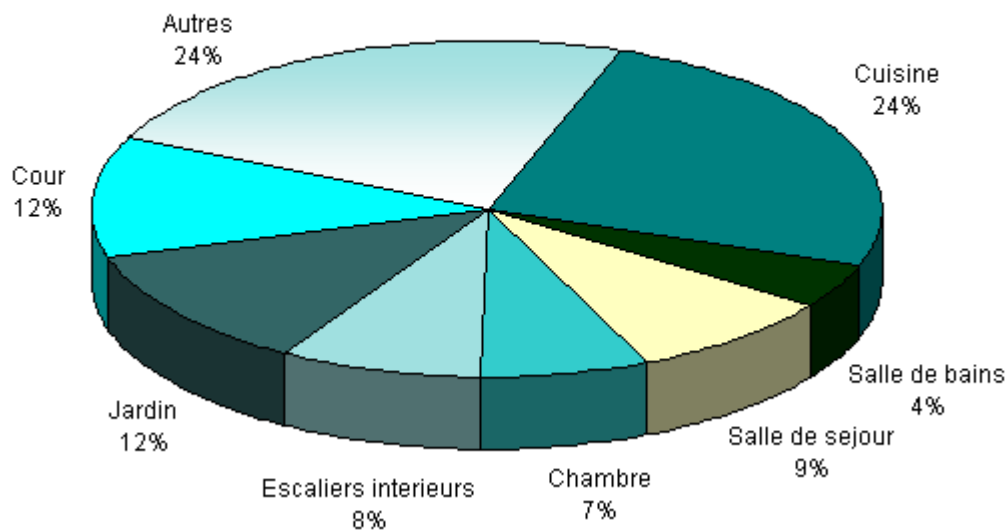
Annexes

Fréquence des accidents de la vie courante suivant l'âge et le sexe (taux pour 100 personnes par an)



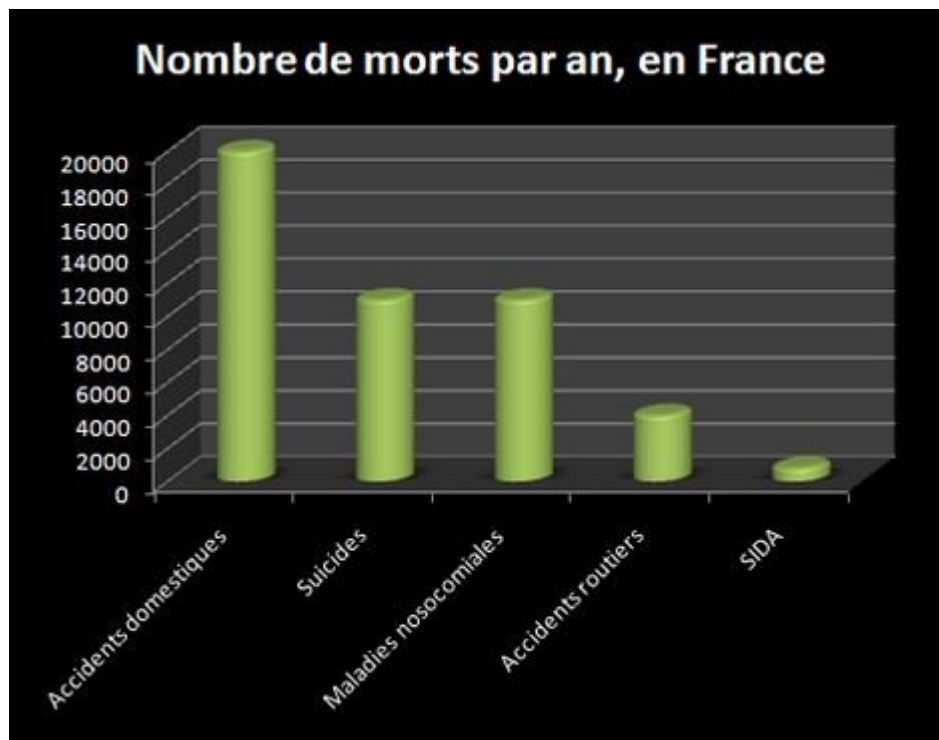
Graphe 1

Répartition des accidents domestiques selon le lieu de survenue



Graphe 2

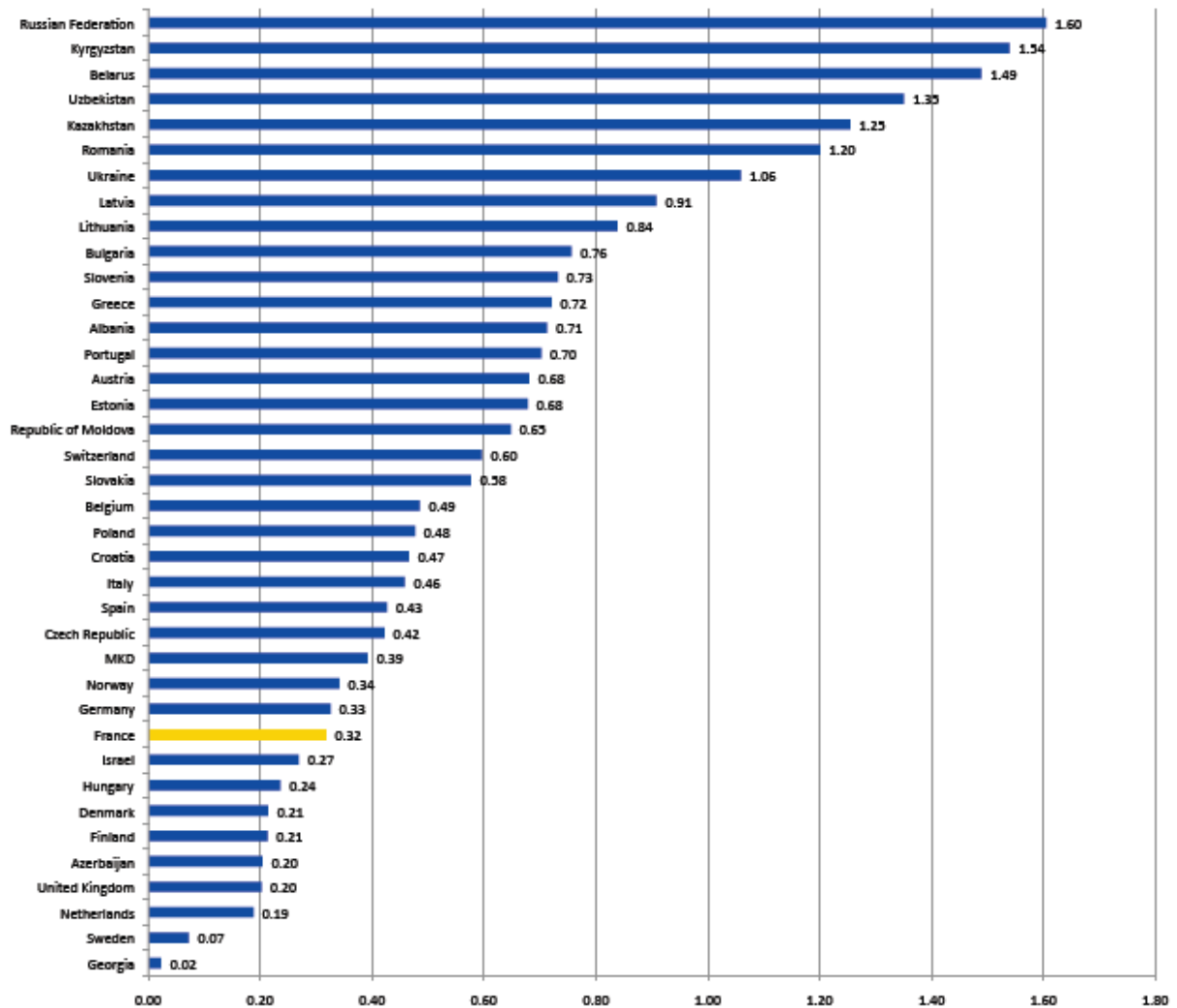
<http://interdisciplinaire.e-monsite.com/pages/donnees-statistiques.html>



Graphe 3

<http://www.contrepoints.org/2011/05/19/25524-securite-routiere-allocation-optimale-des-ressources>

France: Unintentional fall related deaths in children and adolescents aged 0-19 years in the WHO European Region
Average standardised rates per 100,000 population for 2003-2005 or most recent three years



Sources: Sethi D et al., European report on child injury prevention, Copenhagen, WHO Regional office for Europe, 2008; WHO, Health for All Database

Grphe 4

<http://www.childsafetyeurope.org/>